

Arrêté du 9 mai 1994 portant modification des arrêtés du 18 juin 1981 et du 6 janvier 1981 fixant respectivement les listes des diplômes, certificats et autres titres de médecins et de chirurgiens-dentistes délivrés par les Etats membres de la Communauté européenne, visées à l'article L. 356-2 du code de la santé publique, pour la mise en oeuvre de l'accord sur l'espace économique européen.

09/05/1994